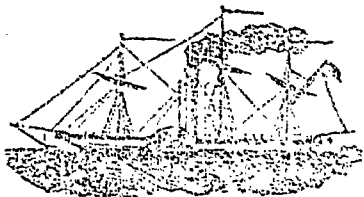


MELANGES RELIGIEUX

MONTRÉAL, 8 SEPTEMBRE 1848.

ARRIVÉE DU STEAMER.



WASHINGTON.

Le Washington est arrivé à New-York mercredi après midi. L'Irlande est comme aux dernières dates. John Martin, Editeur du Felon, est condamné à 10 ans de déportation. Charles Albert est disposé à abdiquer. En Angleterre, on fait le procès des charlistes; deux ont été acquittés. La France était tranquille. On croit que la médiation Franco-Anglaise va réussir en Italie. Venise s'est rendue aux commissaires Sardes. S. S. Pie IX a envoyé à Ferrare un courrier pour sommer les Autrichiens d'évacuer sous trois jours les États Pontificaux. L'Empereur d'Autriche est revenu le 12 à Vienne au milieu des acclamations du peuple. En Hongrie, les Croates ont le dessus; on s'attend qu'ils porteront la guerre au cœur même du pays. En Espagne, un corps de troupes royales a été capturé par les Carlites. Le Danemark se prépare à la guerre. Cependant on dit qu'une amnistie allait se conclure entre lui et la Prusse. La Turquie a reconquis la république française. Le Washington a amené à son bord 150 passagers.

CIRCULAIRE AU CLERGE DU DIOCÈSE

DE MONTRÉAL.

Montréal, le 5 septembre 1848.

Monsieur le curé.

J'ai enfin le plaisir de vous adresser à la suite de la présente, le règlement des hôtels de tempérance, en vous annonçant que M. Séraphin Girault, sur la place Jacques Cartier, M. Alexandre Dubois, sur la rue St. Paul No 47 et M. Amable Doré, sur les rues St. Marie et Salaberry, dans le faubourg Québec, se chargent de grand cœur de l'observer et faire observer dans leurs Maisons. Ces Messieurs ont généreusement pris l'engagement de ne point vendre de boissons enivrantes dans leurs maisons, afin que les associés de la tempérance puissent s'y retirer sans craindre aucun danger de manquer à la parole éternelle qu'ils ont donnée à Dieu et à la religion de ne jamais user de liqueurs fortes. Mais d'un autre côté ils seront abondamment pourvus de toutes les autres provisions nécessaires aux voyageurs, afin que chacun y trouve de quoi satisfaire à ses besoins.

Au moyen de ce petit règlement bien observé, nos hôtels de tempérance vont être comme des espèces de communautés, où de ferventes prières, de pieux cantiques, de touchantes lectures vont prendre la place des juréments, des mauvaises chansons et des paroles sales, et Dieu par conséquent sera fidèlement servi, parce que le scandale en sera banni. Ceci seul suffit pour inspirer une confiance entière à vos paroissiens, qui seront enchaînés de pouvoir et remplir leurs devoirs de religion et y trouver la paix et la tranquillité, qui partout font le bonheur de l'homme sur la terre. Il est à croire que la police n'aura rien à faire dans des maisons si bien réglées, et par conséquent autant d'épargne pour le trésor public.

J'espère vous annoncer bientôt que plusieurs autres, tant en ville qu'à la campagne, auront imité le bel exemple que viennent de donner les trois messieurs mentionnés plus haut, et auront adopté le même règlement, qui devra être affiché à l'entrée de chaque hôtel de tempérance pour être mieux connu et observé.

Maintenant il est juste que des hommes qui vont se vouer au service des associés de la tempérance, avec tout de courage et de bonne volonté, soient encouragés. Aussi ai-je la confiance que par vos exhortations, vos paroissiens sentiront vivement qu'il y va de leur honneur de les soutenir et favoriser dans leur belle entreprise, par tous les moyens en leur pouvoir et surtout en achetant chez eux les provisions dont ils pourront avoir besoin.

Espérons que dans quelques années on se sera convaincu par une heureuse expérience, que l'on peut s'enrichir sans ruiner les autres par la boisson; et que les fortunes bâties sur le roc inébranlable de la sobriété sont bien plus solides et durables que celles qui l'ont été sur le sable mouvant de l'intempérance.

Je suis bien cordialement,

Monsieur le curé, Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

P. S. La présente circulaire ne sera pas envoyée sur des feuilles volantes; aussi chaque curé est prié de vouloir bien faire usage de son N°. des Melanges pour en donner communication à ses paroissiens.

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

RÈGLEMENT DES HOTELS DE TEMPÉRANCE.

- 1° Les personnes, prises de boisson ou suspectes de mauvaise conduite, ne sont point admises.
2° L'on tient à honneur de ne recevoir que des gens respectables.
3° Tous seront traités avec égards et politesse.
4° L'on ne distribue aucune liqueur enivrante.
5° L'on ne souffre ni juréments, ni paroles impures, ni chansons deshonnêtes.
6° L'on exige que chacun se tienne en paix et garde l'ordre de la maison.
7° Il n'est point permis de prendre de boissons fortes achetées ailleurs.
8° L'on ne joue point au poker ni à aucun autre jeu intéressé.
9° La prière en commun se fait vers les 9 heures du soir, et ensuite chacun observe de ne rien faire qui puisse empêcher les autres de dormir.
10° Chacun paie pour l'usage d'un lit £0 0 6
ditto pour le rouclier sur le plancher 0 0 3
ditto pour la place d'un cheval pendant la nuit dans l'écurie 0 0 6
ditto ditto le jour dans la cour ou l'écurie 0 0 3
11° De bonnes provisions seront fournies à des prix aussi réduits que possible à ceux qui en voudront.

LA POSITION.

Dans notre feuille de vendredi dernier, nous n'avons parlé de la libre navigation de St. Laurent qu'en passant. Nous avons émis l'espoir de voir la Grande-Bretagne nous accorder bientôt. Nous ne parlons pas du mécontentement qu'a causé dans le pays la nouvelle que cette réforme ne nous serait pas donnée dans la présente session du parlement anglais. La raison de notre silence sur ce point est bien claire; c'est que notre position ne changeait point par là. Si l'Angleterre eût répondu aux adresses des différentes villes du Canada, qui demandaient la libre navigation et le libre commerce, et qui représentaient que c'est là l'avantage de notre pays et le seul moyen de lui donner de la prospérité; si, disons-nous, l'Angleterre eût répondu par un refus, alors notre position changeait; l'Angleterre nous refusait ce que nous croyons indispensable à notre prospérité; nous n'eussions certainement pas gardé le silence. Mais ce n'est pas là ce que la métropole a fait. Au bout d'une session d'au moins six mois, elle reçoit les adresses du Canada. Le ministère pense d'abord à introduire de suite un bill à l'effet de faire droit à la demande des signataires; mais la session tire à sa fin, l'opposition qui est forte paraît disposée à opposer généralement le bill, ou du moins à traîner les choses tellement en longueur, que l'heure de la clôture de la session arrivera, avant qu'on n'ait rien décidé. Que fait le ministère anglais? Il remet à la prochaine session la discussion du bill, laissant au pays à la discuter durant la vacance. Est-ce là un refus? non; c'est simplement un délai. Ce délai, il est vrai, ne nous est pas avantageux, tant s'en faut; mais est-ce une raison de dire que le gouvernement anglais nous refuse le rappel des lois de navigation? Est-ce une raison de dire que c'est pour favoriser une poignée de monopoleurs qu'il en agit ainsi? Est-ce une raison de dire que c'est une preuve de son mauvais vouloir? Non; disons que c'est un retard qui nous est fort nuisible, continuons à pétitionner les trois branches du parlement anglais, représentons-leur le tort que nous font la protection et le retard apporté au remède, et sachons, tout en demandant, reconnaître ce que l'Angleterre peut faire de bien à notre égard.

Ce n'est pas une raison de s'imaginer que nous appliquons à toutes les mesures de la métropole relativement au Canada. Loin de là: nous sommes des premiers à reconnaître que l'Angleterre a traité trop longtemps le peuple de cette colonie d'une manière qui lui est peu honorable; nous sommes des premiers à regretter le retard que l'on met à nous accorder le ruyal des lois de navigation; mais nous ne serions pas les moins échauffés [s'il y en a] de ce retard, et si nous étions impossibles pour le présent de les connaître. Plus tard, que ces motifs échappent [s'il y en a] se connaissent et que ce soit des raisons de parti et de favoritisme, nous n'aurons pas à nous en occuper, comme elle le mériterait, la conduite du gouvernement anglais. Mais aujourd'hui que nous ne connaissons que des motifs assez plausibles, bien qu'ils ne soient pas d'une force majeure, devons nous nous écarter que nous éprouvons un refus? Pas du tout. Exprimons notre regret et pétitionnons encore, nous souvenant que les réformes, pour être obtenues, doivent être demandées à l'Angleterre avec persévérance et énergie.

D'après ce qui précède, nous croyons qu'il était logique de notre part de ne pas amener cette question dans notre article sur la position, puisque le Canada est encore aujourd'hui à cet égard dans la même situation qu'auparavant. Notre Position, nous le répétons, est belle; mais il faut que nous sachions en profiter. Parce que nous avons aujourd'hui le pouvoir, ne disons pas: "Il nous faut toutes les réformes à la fois"; c'est impossible, et puis ce n'est pas dans l'ordre des choses ordinaires. Sachons mieux nous gouverner. Commençons par le commencement, comme disait un homme d'esprit. Tout viendra graduellement et rapidement; mais pas de fougue de notre part ni d'impétuosité démesurée; autrement nous nous perdons. Montrons au monde que nous ne sommes pas des utopistes et des ambitieux. Montrons-lui que le malheur ne nous a pas aveuglés et que le pouvoir que nous étouffait point. Montrons que si dans l'opposition nous avons su réclamer énergiquement en face de nos ennemis politiques, nous savons aussi user du pouvoir comme des hommes raisonnables. Sachons avoir la constance en même temps que l'énergie. Parce que nous rencontrons une difficulté et un revers sur notre route, ne nous décourageons pas, et ne nous jetons pas dans un pécil plus grand encore. Raminons notre courage, et redoublons d'activité pour surmonter ces difficultés ou ces dangers. D'un autre côté, parce que nous sommes loin d'avoir tout ce que nous avons droit d'avoir, ne nous représentons pas comme dans une situation des plus pénibles. Souvenons-nous qu'il n'est pas un peuple au monde qui ait tout ce qu'il a droit d'avoir, et puis au lieu de nous décourager en nous envisageant que le mauvais côté de notre position, regardons aussi un peu à ce qu'elle a de brillant et d'avenir. Ce que nous ferons certainement que notre situation est meilleure que nous ne pensions; elle nous fera voir que cette situation est encore belle, si nous savons en profiter; et elle nous portera à agir avec toute la vigueur de notre âge, mais aussi avec toute la prudence des vieillards. Car il faut se le rappeler, souvent il suffit d'un seul faux-pas pour compromettre à tout jamais l'avenir le plus brillant et le plus rempli d'espoir.

Un correspondant nous écrit de Québec en date du lundi quatre du courant: "Hier à ce lieu à Ste. Anne du Petit Cap une assemblée pour la Colonisation des Townships. Elle était présidée par M. Bosscher, Curé de St. Joachim; M. M. Aubry, O'Rilly et Cauchon y ont pris la parole; et les populations, qui représentaient les différentes paroisses du Comté de Montmorency, se sont montrées très bien disposées à répondre à l'appel patriotique d'un de leurs Seigneurs du Promoteur de la Peuvre, et du digne Représentant qui possède leur confiance à tant de titres. Il a été ouvert immédiatement une liste de souscription, et l'organisation devra être complétée dans plusieurs paroisses d'ici à peu de temps. Les procédés de l'Assemblée ont été un peu dérangés par une pluie battante, peu agréable dans une réunion en plein air." Comme l'on voit, le Comté de Montmorency tout entier s'organise pour la Colonisation des Townships. C'est une leçon et un exemple pour les autres comtés de l'Intérieur. Espérons qu'ils le suivront en effet, et que bientôt on pourra voir les Townships se peupler et s'organiser, grâce à l'activité, à l'énergie et au patriotisme de nos populations.

Nous apprenons avec grande satisfaction que M. Armand continue avec succès ses travaux dans les Townships de

West. Le premier du contrat, le chemin qu'il faut ouvrir en ce moment dans le Township de Ham se trouve être parvenu à la distance de deux miles et demi du lac Aylmer. Ce chemin a de 10 à 12 pieds de large.

Il paraît de plus que le chemin de Wotton vient d'être tracé par M. Legendre. Afin d'éviter les difficultés de la rivière Nicolet, le chemin change de direction dans l'augmentation du Township de Ham. De cette manière, au lieu d'un pont de 400 à 500 pieds, il n'en faudra plus qu'un de 60, à un endroit où se trouve un passage d'eau considérable. Sur ce chemin, il ne se trouve pas moins de 300 terres; elles sont dit-on, généralement bonnes; il y en a déjà une vingtaine de retenues.

Le chemin au lac Aylmer est, nous dit-on, bordé de près de 150 terres; elles sont rocheuses, cependant généralement bonnes. Il y a déjà une vingtaine de colons qui sont à l'œuvre; 30 terres sont retenues. On nous dit qu'il y a tout lieu de croire qu'immédiatement le chemin de lac Aylmer tracé, les ouvriers seront mis à celui de Wotton. Ce sont là des travaux fort utiles et à peu près indispensables à l'établissement de ces Townships. D'après tout ce que l'on sait maintenant de M. Armand, ce monsieur paraît bien à la hauteur de sa position, et nous sommes heureux de voir les premiers essais faits pour la colonisation réussir aussi bien. C'est un heureux présage pour l'avenir; c'est un encouragement pour tous les Canadiens de redoubler d'énergie, et de travailler activement à organiser l'émigration de notre surplus de population et son établissement dans les vastes contrées désertes qui se trouvent au sein de notre propre pays. Puisque c'est là notre propre intérêt, puisque c'est celui de nos frères et de tout le Canada, il nous semble qu'un pareil début doit nous porter à agir de suite et avec vigueur; autrement tout languira; et l'œuvre de la colonisation, qui peut si bien réussir, ne fera que végéter. Continuons donc à nous organiser; que tout le pays soit de la partie; le succès couronnera nos efforts.

NOUVELLES DE L'OREGON

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée parmi nous d'un évêque de l'Oregon, Mgr Demers. S. G. est arrivée à l'évêché mardi soir, et avait quitté l'Oregon depuis six mois. Elle n'apporte avec elle, sur les affaires de l'Oregon, aucune nouvelle postérieure à celles qui ont déjà été publiées dans les Melanges Religieux. Mais à son arrivée à Montréal, Mgr Demers a trouvé à son adresse une lettre datée de Wallam le 2 avril. On y informe Sa Grandeur que les Canadiens étant persuadés que les Américains n'en ont vu aucun martrier de Wallam, vont essayer de faire la guerre. On ajoute que les missions du diocèse de Walla Walla seront probablement établies de suite. Les mépris catholiques de Wallam, qui ont généralement contribué à la victoire, étaient, dit-on, fortement à cette mesure.

Mgr Demers, en venant au Canada, s'est détourné de sa route pour visiter l'Évêché et les Missionnaires de la Rivière Rouge. S. G. se propose de séjourner quelques mois en Canada. Ce séjour est dans l'intérêt des missions de l'Oregon. Mgr Demers devant solliciter des pères et de secours de toutes espèces pour ces lointaines contrées, S. G. descendra lundi soir à Québec.

Nous accusons réception avec remerciements d'un numéro du Spectateur de l'Oregon; mais vu les nouvelles publiées plus haut, cette feuille n'offre pas de détails qui puissent actuellement intéresser nos lecteurs.

L'Angleterre va être bientôt en relations diplomatiques directes avec la cour de Rome. Le 17 du mois, le bill introduit à cet effet dans le parlement par lord John Russell a subi, dans la chambre des Communes, sa seconde lecture, malgré l'opposition de M. Austin qui a voulu le faire renvoyer aux calendes grecques. Il n'a trouvé pour le soutenir que 45 voix tandis que lord John Russell en avait eu 117. Le 23, le bill devait être rapporté devant la chambre. On peut donc dire aujourd'hui que le bill a passé dans la chambre des Communes.

POUR NOS ABONNÉS.

Les dépenses extra, que nous sommes obligé de faire actuellement pour remplacer les correspondants, que nous avons perdus dans l'incendie du 23 août, nécessitent un prompt retour des souscripteurs. Ainsi nos abonnés vous le bien autant que possible, faire attention aux comptes que nous leur enverrons. Nous savons très-bien que nos abonnés n'ont pas toujours de nos nouvelles; mais ce ne peut être qu'une circonstance comme celle-ci qui puisse nous porter à leur demander de suite le paiement de leurs abonnements.

M. W. L. McKenzie qui en 1837, a joué un grand rôle dans l'insurrection du Haut-Canada, vient d'adresser à la Tribune de New-York, une longue lettre que reproduit hier le Herald de Montréal. Cette lettre est fort longue; nous essaierons cependant d'en donner une idée à nos lecteurs dans notre feuille de mardi. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui d'en extraire la phrase suivante: "J'aurais bien pu être à l'insurrection en 1838 à votre service, que j'ai joint et y a onze ans, quand même je serais certain de réussir."

Nous accusons réception du "Report of the proceedings of the Central relief Association for the Ireland," et remercions l'auteur qui nous l'a envoyé. Par ce rapport nous voyons que la contribution des provinces anglaises de l'Amérique du Nord s'est élevée à la somme de £12474.

Nous accusons réception de quelques livres de journaux français que nous avons un Monsieur de Québec; nous les mettons à contribution.

M. D. M., Québec, lettre et réponse reçues; une réponse bientôt.

L'insurrection irlandaise a été en quelque sorte étouffée dans l'ouest, grâce à l'impétuosité des uns, à la vigueur des autres. Mais il semble que le relâche britannique en soit arrivé à cette période où, chez les nations comme chez l'homme, une maladie ne disparaît que pour faire place à une autre; ou le principe mortelle ne cède sur un point à l'énergie de traitement, que pour se créer plus loin une issue nouvelle et parfois plus dangereuse. Voici, en effet, que derrière la révolte irlandaise, surgit de nouveau le complot charliste.

Mais non plus le complot bavard et bruyant, évaporant en speeches sur la place publique sa colère et ses projets; cette fois c'est bien la conspiration qui se trame silencieusement et prépare ses armes dans l'ombre; c'est bien l'association sombre et résolue qui se recrute parmi les pauvres, dans la classe qui travaille et qui souffre, qui se grossit avec une lenteur menaçante de toutes les douleurs des districts manufacturiers.

On n'en a pas fini avec les arrestations en Irlande, et déjà l'on est obligé d'ordonner d'autres emprisonnements à Liverpool, à Manchester, à Londres. Nulle part la tranquillité n'est troublée, mais partout on signale une agitation croissante, et dans plusieurs endroits la main de la police est survenue juste à temps pour empêcher l'explosion. Il est surtout un fait grave dans sa nouveauté: c'est que les arrestations amènent en général la saisie d'armes cachées. Autrefois les discours et l'attroupement étaient les seuls moyens d'action employés par les charlistes; aujourd'hui, ils songent évidemment à la violence. Dans la capitale même, on s'est emparé d'individus qui formaient sur divers points des réunions, travaillant évidemment dans un but commun; sur tous on a pris des pistolets, des armes blanches, des munitions comme à la veille d'un combat. Au dernier moment, les nouvelles du Niagara laissent Londres sous le coup d'une profonde agitation. Un individu nommé Powell, après s'être glissé dans les rangs des conspirateurs pour y jouer volontairement le rôle d'agent provocateur, vint de faire des révélations qui avaient frappé au plus vif de l'opinion publique. "J'ai poussé ces hommes, a-t-il dit, contra toutes choses, pour voir jusqu'où ils iraient, mais ils n'avaient pas besoin d'être poussés."

Ces symptômes si alarmants déjà, ne sont cependant ni les seuls, ni les plus graves. La récolte, qui s'annonçait si belle, voit pâlir ces espérances; la pomme de terre, ce pain du pauvre, est atteinte de cette maladie terrible et incurable qui durait deux années, la redite au présent; on aperçoit dans l'avenir une période de misère semblable à celle de 1846; et, à ce souvenir, à cette crainte, le commerce frémit à l'égal de la population pauvre. La Banque — et ce n'est pas là le moins sinistre présage — songe à resserrer ses opérations, à hausser le taux de ses escomptes. Elle sent le danger; elle comprend, par l'expérience du passé, à quel point serait terrible une tourmente pareille dans les circonstances actuelles, où nul terrain autour d'elle n'est plus assez solide pour pouvoir y jeter, au besoin, l'ancre de salut. Courrier des E. U.

FAITS DIVERS.

EMPRISONNEMENT. — Nous voyons par le Herald de mercredi qu'une femme du nom d'Elmire Legault dite Deslauriers et un nommé Louis Legault dit Deslauriers de St. Laurent, viennent d'être arrêtés sous accusation d'infanticide. Ils ont été écroués à la prison de cette ville.

VOLEUR. — Un nommé Maguire, accusé d'avoir volé un cheval des étables de J. D. McConnell, etc., de Sorel, vient d'être arrêté à Montréal par un comestible du nom de Beupré, envoyé à sa poursuite. C'est le Herald qui nous annonce ce fait.

NOTRE LANGUE. — Le bill pour l'usage de la langue française dans le Parlement du Canada vient d'être sanctionné par la Reine.

PRISON DE QUÉBEC. — Les journaux de Québec publient un état de la prison de Québec le 1er du courant. Il appert par ce tableau que le nombre de prisonniers y est de 166.

NOUVEAU BATEAU. — Nous voyons par les journaux de Québec que le Capit. Ryan se propose de construire un nouveau bateau à vapeur qui sera en opposition à la grande ligne actuelle entre Québec et Montréal. M. Ryan méritait de réussir dans ses efforts.

LOUP-MARIN. — Ces jours derniers, on a tué à Beauport, près Québec, un loup marin qui avait cinq pieds de longueur et pesait quatre vingt livres. C'est le Mercury qui donne cette nouvelle.

UN VOLEUR. — Nous apprenons avec plaisir que lundi soir des voleurs se sont introduits dans la demeure de Mad. veuve Vallières, et en ont soustrait des effets et de l'argent pour la valeur de plus de £30.

BRETS ET REMERS. — On dit que l'hon. R. B. Sullivan est sur le point d'être nommé juge de B. de la Reine dans le H. C. M. Price, ajoute-t-on, lui succéderait. La rumour dit de plus que le parlement sera convoqué pour la mi-novembre.

CHIENS ENRAGÉS. — Comme actuellement il circule dans nos villes et nos campagnes plusieurs chiens enragés, nous croyons qu'il serait utile de se mettre en garde contre leurs morsures; car quelques personnes déjà ont été attaqués et mordus par eux.

CLIFTON. — Nous voyons par le Herald de ce matin que l'hôtel de Clifton vient d'être fermé.

CHANGEMENT POUR LE CANADA. — Un journal de St. Louis, États-Unis, rapporte que 20 tonneaux de charbon ont été chargés dernièrement en cette ville, pour être transportés à Québec par la rivière des Illinois, les canaux et les lacs.

MINERIE. — Cette ville comprend à l'heure qu'il est, 3,755 maisons occupées, et 341 vacantes; 10 ha les publiques, 21 églises, 4 collèges, 51 écoles, 142 hôtels, 318 magasins.

La population totale est de 23,503 dont 1355 propriétaires fonciers. Les catholiques sont au nombre de 5,903. Idem.

M. DUBRESNE. — On nous dit que le greffier de la paix, qui avait d'abord reçu une lettre du secrétaire provincial l'informant que le nom de M. L. T. Dubresne était biffé de la liste des magistrats, en a reçu une autre le jour suivant, l'informant que cette première décision était suspendue. Journal de Québec.

BATAILLE ENTRE HAUTS PERSONNAGES. — Le télégraphe annonce qu'à Atlanta, E. U., le juge Keene vient de donner cinq coups de poignard à l'honorable A. H. Stevens qui est blessé mortellement. La raison de cet acte est, dit-on, que M. Stevens a voulu souffleter M. Keene.

ÉGLISE DE GLASGOW. — On fait actuellement à Boston des quête pour secourir l'Église catholique de Glasgow.

HYDROPHOBIE. — Le Pilot de mardi rapporte que sur un journal de la Nouvelle-Orléans il est dit que l'on vient d'employer avec succès le chloroforme pour le traitement de personnes atteintes d'hydrophobie. Qui sait si ce ne serait pas un remède contre le choléra?

MGR. SPALDING. — Nous voyons par le Freeman's Journal de New-York, que Mgr. Spalding doit être consacré évêque dimanche prochain dans la cathédrale de Louisville.